

COMMUNIQUÉ POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Premier sondage auprès de parents québécois sur l'utilisation d'Internet par les enfants de 3 à 12 ans :

La Fondation Marie-Vincent invite les parents à mieux encadrer l'usage que font leurs enfants d'Internet!

Montréal, le 13 décembre 2011 | La Fondation Marie-Vincent, qui recueille des fonds pour soutenir les enfants victimes de maltraitance au Québec, a dévoilé aujourd'hui, en collaboration avec Cyberaide.ca, les résultats du premier sondage auprès de parents québécois sur l'utilisation d'Internet par les enfants de 3 à 12 ans.

Les résultats du sondage, présentés lors d'une conférence de presse en présence des différents corps policiers, confirment que dès l'âge de trois ans les enfants ont à leur disposition une grande variété d'appareils : ordinateurs de table/portables, consoles de jeux vidéo, iPod/MP3, Webcam, cellulaires avec Internet, etc. L'usage croît évidemment avec l'âge.

Ce sondage nous indique aussi que 3 enfants sur 4, âgés de 3 à 12 ans, utilisent Internet et que 1 enfant sur 2 interagit avec d'autres personnes sur Internet, que ce soit dans les réseaux sociaux, des séances de clavardage ou des jeux en ligne.

Ce sondage nous apprend également que 80 % des parents estiment qu'Internet peut être une source de danger en matière d'exploitation sexuelle des enfants. Par ailleurs, près de 50 % des parents ne parlent pas des dangers possibles de l'utilisation d'Internet avec leurs enfants (alors que 1 jeune sur 10 a déjà été en contact avec des inconnus).

À quelques jours du congé des Fêtes, Lucie Joyal, directrice générale de la Fondation Marie-Vincent, appelle à la vigilance des parents, soulignant « que trois parents sur quatre n'utilisent pas de logiciel de contrôle parental ».

« Il est important que les parents parlent régulièrement de sécurité internet avec leurs enfants, ajoute Signy Arnason, directrice de Cyberaide.ca. C'est aussi important que de leur dire de regarder des deux côtés avant de traverser la rue ou d'attacher leur ceinture de sécurité. De nos jours, les enfants sont accessibles en tout temps sur Internet, et c'est d'autant plus important de leur donner des consignes de sécurité pour réduire les risques auxquels ils sont exposés. »

« Ce sondage, le premier jamais réalisé au Québec sur la perception des parents de l'utilisation d'Internet par les enfants âgés de 3 à 12 ans, s'inscrit dans la foulée des activités de prévention et de sensibilisation soutenues par la Fondation. Il constitue un premier coup de sonde sur une problématique encore peu documentée au Québec, et pourtant d'actualité, ce qui nous incite à poursuivre encore plus loin notre quête d'information », souligne M^e Jean Saint-Onge, président du conseil d'administration de la Fondation Marie-Vincent.

Le Service de police de la Ville de Montréal, la Sûreté du Québec, la Gendarmerie royale du Canada, le Centre jeunesse de Montréal – Institut universitaire et le Centre canadien de protection de l'enfance participent aux efforts de la Fondation Marie-Vincent et de Cyberaide.ca pour sensibiliser les parents aux risques que présente l'usage non supervisé d'Internet par les enfants.

Méthodologie

Initiative de la Fondation Marie-Vincent, le sondage téléphonique a été réalisé au Québec du 22 juin au 10 juillet 2011 auprès de 1000 parents d'enfants âgés de 3 à 12 ans, à partir d'un échantillonnage aléatoire simple de numéros de téléphone à l'échelle du Québec. Sa marge d'erreur est de $\pm 3,1$ %. Il a été financé par Bell Canada et réalisé par le CEFRIO.

À propos de Cyberaide.ca

Cyberaide.ca fait fonction de centrale canadienne de signalement des cas d'exploitation sexuelle d'enfants sur Internet et relève du Centre canadien de protection de l'enfance, l'un des principaux organismes caritatifs pour enfants au Canada voué à la sécurité personnelle de tous les enfants. Depuis son déploiement à l'échelle nationale en 2002, Cyberaide.ca a reçu plus de 53 000 signalements venant du Canada.

À propos de la Fondation Marie-Vincent

La Fondation Marie-Vincent contribue depuis 1975 à combler les besoins des enfants québécois de 12 ans et moins victimes de maltraitance. Elle recueille des fonds afin de soutenir des activités de prévention, d'éducation et d'aide aux jeunes victimes ainsi qu'à leurs proches. Depuis plusieurs années, la Fondation Marie-Vincent invite le public à prendre conscience de l'impact dévastateur de la maltraitance dans la vie des jeunes enfants qui en sont victimes.

En 2005, la Fondation Marie-Vincent a créé le Centre d'expertise Marie-Vincent, qui offre sous un même toit tous les services spécialisés dont les enfants victimes d'agression sexuelle et leur famille peuvent avoir besoin.

Source :	Fondation Marie-Vincent marie-vincent.org	
Renseignements :	Pierre Tessier Communications Infrarouge Pierre.tessier@cominfrarouge.com 514 233-1636	René Morin Cyberaide.ca r.morin@protegeonsnosenfants.ca (819) 230-5624